

MISE À JOUR PÉRIODIQUE SUR LES ACTIVITÉS DE LA FCI

Nouvelles des vice-présidents

Décembre 2015

Sujets traités :

- Mise à jour sur la consultation pancanadienne
- Tournée vers l'avenir : notre vision de l'infrastructure de recherche numérique au Canada
- *Rapport 2015 sur les résultats*
- Bientôt 20 ans... la FCI!
- Fonds des leaders John-R.-Evans : mise au point sur l'enveloppe 2014-2017
- Présence de la FCI à la Conférence sur les politiques scientifiques canadiennes 2015
- Participation de la FCI à la rencontre annuelle 2016 de la American Association for the Advancement of Science (AAAS)
- Affichage des nouveaux taux du Fonds d'exploitation des infrastructures
- Déclaration d'adhésion

MISE À JOUR SUR LA CONSULTATION PANCANADIENNE

Au cours des huit dernières semaines, la FCI a rencontré un grand nombre de participants engagés partout au pays

La consultation pancanadienne de 2015 a encore une fois révélé votre profond engagement et intérêt continu d'assurer que notre architecture de fonds demeure pertinente et bien arrimée aux besoins de la communauté de recherche canadienne. Après avoir tenu :

- 18 rencontres de discussion ouverte, comptant près de 500 participants en provenance de 85 établissements différents
- des rencontres avec des représentants des ministères de 9 provinces
- 12 rencontres avec des organismes et associations (U15, ACCRU, ACAAR)

et ayant reçu presque 50 soumissions écrites, nous avons maintenant à notre disposition un riche éventail de perspectives, conseils et suggestions pour améliorer nos fonds et nos politiques, et guider nos orientations. Nous allons analyser avec soin l'ensemble de vos commentaires au cours des prochaines semaines. La mise à jour sur les activités de la FCI de janvier 2016 contiendra un rapport sommaire des conclusions et des actions proposées. Entre-

Mise à jour périodique sur les activités de la FCI – Octobre 2015

temps, nous aimerions partager avec vous 4 messages-clés entendus à plusieurs reprises pendant la consultation :

- Dans l'ensemble, l'architecture des fonds de la FCI continue de bien répondre aux besoins des établissements et de leurs chercheurs. Nous étudierons avec soin les nombreuses suggestions visant à améliorer nos fonds, nos politiques et nos formulaires, et nous agirons en conséquence.
- Nous devons poursuivre nos efforts pour réduire le fardeau associé à la préparation et à l'évaluation des propositions de même qu'à la gestion des contributions de la FCI, y compris la simplification et la rationalisation des exigences de la préparation des propositions. Nous devons laisser le soin aux établissements demandeurs de confirmer la conformité des projets soumis à leur plan de recherche stratégique.
- Nous devrions examiner des améliorations possibles au Fonds des leaders John-R.-Evans afin de maximiser son impact à titre d'outil stratégique institutionnel pour accroître et renforcer la capacité de recherche dans l'ensemble des établissements au pays.
- Fidèles à notre tradition d'interaction et de consultation continue, nous devons tous demeurer vigilants aux tendances émergentes et aux changements dans notre environnement qui présentent des occasions (ou des risques) permettant de renforcer davantage le leadership canadien en recherche et en innovation.

TOURNÉE VERS L'AVENIR : NOTRE VISION DE L'INFRASTRUCTURE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE AU CANADA

Dans le cadre de la consultation sur l'élaboration d'une stratégie pour l'infrastructure de recherche numérique lancée plus tôt cette année par Industrie Canada (maintenant le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique), la FCI a discuté avec plusieurs acteurs du domaine et a participé à plusieurs rencontres organisées par les groupes d'intervenants clés, ce qui a mené à la publication de [notre vision](#) de l'infrastructure de recherche numérique dans laquelle nous recommandons l'adoption d'objectifs stratégiques concrets et d'actions à court et à moyen terme pour mieux coordonner et harmoniser les démarches de tous les acteurs de l'écosystème. L'objectif ultime vise à renforcer la capacité du Canada à entreprendre des recherches à grand volume de données et nécessitant une forte puissance de calcul.

RAPPORT 2015 SUR LES RÉSULTATS

Notre [Rapport sur les résultats 2015](#) est maintenant disponible en ligne, présentant un sommaire visuel des données sur les 1800 projets opérationnels durant l'année financière de 2014-2015. Nous remercions les établissements pour un taux de soumission exceptionnellement élevé des rapports à la date limite de la FCI. Afin de maximiser la valeur

des renseignements recueillis, nous continuerons à offrir des analyses ou des données personnalisées aux établissements et autres partenaires financiers.

BIENTÔT 20 ANS... LA FCI

En septembre 2016, la FCI marquera son 20^e anniversaire en lançant un site Web actualisé et une campagne de promotion sur les retombées de la recherche rendues possibles grâce à son appui. Sous le thème « La recherche au service de *ma* collectivité », la campagne mettra en valeur les retombées de la recherche du point de vue des particuliers, des groupes, des entreprises et autres. Nous avons déjà cerné plusieurs exemples pour cette campagne et nous invitons les établissements à nous faire part de leurs propres exemples montrant comment la recherche contribue à une meilleure qualité de vie et à des collectivités plus fortes. Veuillez envoyer vos idées ou questions à Madame Elizabeth Shilts, directrice des communications à la FCI, à (Elizabeth.shilts@innovation.ca).

FONDS DES LEADERS JOHN-R.-EVANS : MISE AU POINT SUR L'ENVELOPPE 2014-2017

Vous vous rappellerez sans doute que le 5 mars 2014, la FCI vous a communiqué de l'information sur votre enveloppe 2014-2017 du Fonds des leaders John-R.-Evans. Cette enveloppe s'appuie sur le principe de l'intensité de la recherche, calculée en fonction du pourcentage moyen des fonds de recherche versés à l'établissement par les trois organismes subventionnaires fédéraux au cours des trois dernières années pour lesquels il existait des données. Dans cette communication, nous vous rappelons que votre enveloppe totale, à la fois l'enveloppe 2014-17 et toute autre somme restante d'enveloppes précédentes, devait être pleinement engagée d'ici mars 2017. Le 15 octobre 2016 présente la dernière occasion de soumettre des demandes puisant de cette enveloppe avant qu'elle tire à sa fin en mars 2017. **Suivant cette date limite, un établissement ne pourra pas accéder aux sommes non utilisées.**

La FCI communiquera avec les établissements qui ont des enveloppes non utilisées plus importantes que prévues, afin de discuter de leurs plans sur l'utilisation au cours des trois prochains concours, en sachant que les cycles de juin et d'octobre 2016 coïncideront avec les périodes d'élaboration et de soumission de la proposition du concours du Fonds d'innovation.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre chargé de programmes.

PRÉSENCE DE LA FCI À LA CONFÉRENCE SUR LES POLITIQUES SCIENTIFIQUES CANADIENNES 2015

Un panel d'invités sur la mégascience (Big Science) a partagé leurs perspectives

La [7e Conférence annuelle sur les politiques scientifiques canadiennes](#) a eu lieu à Ottawa, du 25 au 27 novembre dernier. La FCI y a tenu une plénière intitulée « Perspective internationale

sur le rôle du Canada dans la mégascience? », animée par Monsieur Gilles Patry. D'éminents experts et gestionnaires chevronnés de certaines des infrastructures de recherche d'envergure les plus complexes au monde ont pris la parole :

- Monsieur Rolf-Dieter Heuer, directeur général du CERN
- Monsieur Nigel Lockyer, directeur du FERMI National Accelerator Laboratory, aux États-Unis
- Madame Catherine Ewart, directrice chargée des relations internationales du Science and Technology Facilities Council, au Royaume-Uni.

Cette plénière voulait tirer parti des connaissances et de l'expérience de ces panélistes dans des domaines tels que la création d'une feuille de route pour les installations vouées à la science des données volumineuses, l'établissement des priorités nationales ainsi que les meilleures pratiques concernant la gouvernance et la surveillance des infrastructures de recherche de grande envergure. Il s'est ensuivi une discussion avec l'ensemble de la communauté sur le meilleur moyen de concevoir et de mettre en œuvre un processus d'évaluation au mérite fondé sur des données probantes en ce qui a trait à la participation canadienne aux projets de données volumineuses, aux échelles nationale et internationale.

PARTICIPATION DE LA FCI À LA RENCONTRE ANNUELLE 2016 DE LA AMERICAN ASSOCIATION FOR THE ADVANCEMENT OF SCIENCE

La FCI animera un panel et une table ronde sur les collaborations de recherche internationales

Dans l'optique de toujours accroître la présence des activités scientifiques et du développement technologique canadiens sur la scène mondiale – un des domaines prioritaires ciblés dans la feuille de route stratégique de la FCI – la FCI organise deux activités qui se tiendront lors de la conférence annuelle de la American Association for the Advancement of Science (AAAS), à Washington D.C., en février prochain. Le thème général de la conférence est « l'engagement mondial pour la science ».

Ainsi, le 11 février 2016, la FCI, en collaboration avec Universités Canada (anciennement l'AUCC) et l'ambassade du Canada aux États-Unis, animera une table ronde dans les murs de l'ambassade. Nous invitons les présidents et présidents-directeurs généraux de tous les principaux organismes de financement de la recherche d'Europe, des États-Unis et du Canada à participer à cette discussion sur la valeur stratégique des collaborations de recherche internationales et à se pencher sur les étapes concrètes à mettre en œuvre en vue de favoriser et de soutenir l'engagement mondial pour les activités scientifiques et le développement technologique.

Le lendemain, la FCI tiendra une plénière sur les occasions de collaborations de recherche internationales dans l'Arctique, et les responsabilités qui les accompagnent. Lors de cette

assemblée matinale, qui sera animée par Monsieur Gilles Patry, on pourra entendre Monsieur Louis Fortier, directeur scientifique d'ArcticNet (qui a dirigé le projet sur le CCGS *Amundsen*, financé par la FCI); Monsieur Antonio Di Giulio, chef d'unité de la Direction B – Innovation et SRE – Infrastructure de recherche de la Commission européenne (chargé de l'ensemble du financement de l'infrastructure du programme Horizon 2020 de la commission); Madame Kelly Falkner, directrice de la recherche sur les régions polaires à la National Science Foundation des États-Unis. Notre panéliste invitée est Madame Erin Freeland-Ballantyne, directrice du Dechinta Centre for Research and Learning à Yellowknife, dont la thèse de doctorat a porté sur la responsabilité des chercheurs à l'égard des collectivités dans lesquelles ils œuvrent.

AFFICHAGE DES NOUVEAUX TAUX DU FONDS D'EXPLOITATION DES INFRASTRUCTURES

Nous avons affiché [les taux 2015-2016 du Fonds d'exploitation des infrastructures](#) sur notre site web. Ces taux vous permettront de déclarer des coûts liés à l'exploitation des locaux construits ou rénovés financés par la FCI, ou encore des coûts en électricité associés à l'équipement financé par la FCI.

DÉCLARATION D'ADHÉSION

Comme vous le savez, la FCI a signé en septembre dernier une entente avec le gouvernement du Canada définissant les paramètres généraux sur l'utilisation du financement accordé dans le Budget fédéral d'avril 2015. Celle-ci fait référence à certaines mises à jour de lois fédérales auxquelles le financement de la FCI doit se conformer. Quoiqu'il ne sera pas nécessaire de modifier ou de mettre à jour les clauses pertinentes de la *Déclaration d'adhésion*, nous vous rappelons qu'un établissement signataire doit également se conformer aux lois applicables, y compris :

- *La loi canadienne sur l'évaluation environnementale, 2012*
- *La loi sur les conflits d'intérêts*
- *La loi sur le lobbying*

Et dans toute situation où un ancien fonctionnaire ou titulaire d'une charge publique désignée retirerait des bénéfices du financement assujéti à cette entente, il doit se conformer à:

- Le *Code de valeurs et d'éthique* de la fonction publique et le *Code de valeurs et d'éthique* du secteur public, la *Politique sur les conflits d'intérêts et l'après-mandat*, ou la *Loi sur les conflits d'intérêts*